



MINISTÈRE DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 4 février 2025

Signature du Contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) 2024-2028 de la Fémis, École nationale supérieure des métiers de l'image et du son

Mme Rachida DATI, ministre de la Culture, se félicite de la signature ce jour du Contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) de La Fémis pour la période 2024-2028 avec le ministère de la culture par l'intermédiaire du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC). Par ce contrat, La Fémis s'engage à mettre en œuvre les priorités identifiées avec ses tutelles, autour de quatre axes :

- **Moderniser ses programmes d'excellence**, notamment en proposant de nouvelles formations pour répondre aux besoins des métiers en tension et en renforçant les partenariats avec d'autres établissements d'enseignement (ENS Louis Lumière, école Georges Méliès), dans le prolongement de la dynamique engagée par le plan « France 2030 - La Grande Fabrique de l'image »
- **Renforcer l'insertion professionnelle** : l'objectif est de mieux suivre les parcours des élèves, et d'étudier la mise en place d'une formation par apprentissage dans certains cursus, en vue d'encore faciliter l'entrée des élèves dans la vie active.
- **Renforcer la diversité du recrutement et le rayonnement international de l'école** : dans le prolongement des efforts entrepris au cours des dernières années, l'ambition est tout à la fois de continuer à ouvrir La Fémis à des jeunes aux profils divers, y compris ceux éloignés des parcours académiques, et de positionner l'école comme une référence au niveau mondial, en développant de nouveaux partenariats à l'international.
- **Moderniser la gouvernance** : ce COMP vise à simplifier le fonctionnement de l'établissement pour une gestion plus fluide et efficace, notamment en faisant dialoguer davantage la formation initiale et la formation continue.

Ce COMP va ainsi permettre à la première école publique de cinéma – qui accueille, tous cursus confondus, 500 élèves par an – de se projeter dans le moyen terme grâce à une véritable stratégie pour renforcer et développer son modèle d'excellence, avec en face la garantie d'un financement public correspondant à cette ambition.

Mme Rachida DATI, ministre de la Culture, déclare : « *La signature du COMP avec la Fémis fixe un cadre stratégique jusqu'en 2028 et garantit les moyens nécessaires à ses ambitions. Elle valorise l'ouverture sociale, tout en renforçant la place de l'école dans son écosystème en France et à l'international.* »

Contact presse

Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication

Mél : service-presse@culture.gouv.fr

www.culture.gouv.fr